Méthode de déclaration des GES

Émissions financées

BMO

Mars 2026[1]

[1] Cette méthode s'applique à la communication de l'information sur les émissions financées dans notre plus récent Rapport Climat et durabilité annuel et doit être lue en tenant compte de ce rapport. Il n'est peut-être pas possible de faire des comparaisons d'une année à l'autre.

Table des matières

1. Objet et contexte 3

2. Approche à l'égard des émissions financées 3

3. Méthodologie du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques 4

4. Méthodes propres au secteur 5

4.1. Production pétrolière et gazière en amont 5

4.2. Production d'électricité 8

4.3. Agriculture 9

4.4. Immobilier commercial 10

4.5. Immobilier résidentiel 12

5. Gestion des données 14

5.1. Limites relatives aux données 14

5.2. Qualité des données 15

5.3. Contrôles internes et certification de tiers 15

1. Objet et contexte

Le présent document donne un aperçu de la méthode de quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) financées (« émissions financées ») de BMO pour le calcul et la déclaration des émissions de la catégorie 15 du champ d'application 3. Le présent document regroupe les déclarations contenues dans notre Rapport climatique de 2021, 2022 et 2023 et reflète les renseignements qui étaient exacts au moment de la publication initiale.

Notre approche est guidée par les principes et les normes de la partie A, *Funded Emissions* (émissions financées) de la deuxième édition de la norme *Global GHG Accounting & Reporting Standard* du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) (la « partie A de la norme PCAF »)[2]. La partie A de la norme PCAF respecte les exigences énoncées dans la norme *Corporate Value Chain* (Scope 3) *Accounting and Reporting Standard* du Protocole des GES pour les activités d'investissement de la catégorie 15. Nous utilisons la partie A de la norme PCAF pour orienter les méthodologies de mesure et la divulgation de nos émissions de GES; ces directives sont interprétées et appliquées à notre discrétion, comme il est décrit dans le présent document.

Les émissions liées aux activités de BMO (champs d'application 1, 2 et catégories 1 à 14 applicables du champ d'application 3) sont calculées en fonction du Protocole des GES. Pour en savoir plus sur notre approche à l'égard des émissions opérationnelles, y compris sur la façon dont nous définissons nos limites organisationnelles et opérationnelles par rapport à notre inventaire des GES, consultez notre document sur notre site Web : bmo.com/durabilite.

2. Approche à l'égard des émissions financées

Les émissions financées sont des émissions de GES qui sont attribuables aux institutions financières en raison de leurs activités de prêt et de placement. Nous estimons les émissions financées associées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques (voir la section 3, Méthodologie du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques). Nous utilisons également la méthodologie applicable de catégorie d'actif de la partie A de la norme PCAF pour estimer les émissions des secteurs clés et des étapes de la chaîne de valeur de ces secteurs ou sous-secteurs. Les secteurs clés sont ceux où les répercussions climatiques sont concentrées, notre risque de crédit est important (c.-à-d., supérieur à 1 %), des données suffisantes sont à notre disposition, des méthodes pertinentes existent et un intérêt est manifesté par les parties prenantes (voir la section 4, Méthodes propres au secteur).

Pour les secteurs clés, nous présentons notre exposition au risque de crédit selon le solde des prêts en cours (en dollars canadiens). Nous divulguons également les estimations des émissions absolues, les cotes de qualité des données du portefeuille mesurées conformément à la norme PCAF et les données sur l'intensité des émissions physiques et économiques, s'il y a lieu. Nous repérons les meilleures données disponibles en vertu des hiérarchies de données précisées dans la norme PCAF. Les cotes de qualité des données vont de 1 à 5, la cote 1 étant attribuée aux estimations les plus certaines et la cote 5, aux moins certaines. Alors que nous élargissons et faisons évoluer la quantification des émissions financées dans l'ensemble de notre portefeuille, nous commençons habituellement à un niveau de qualité des données faible et travaillons à l'améliorer au fil du temps.

[2] Une troisième version de la norme PCAF a été publiée en décembre 2025. BMO examinera la nouvelle norme et évaluera et planifiera son application aux analyses au cours des prochaines années.

3. Méthodologie du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Portée

Nous incluons les prêts au bilan aux emprunteurs de notre portefeuille d'entreprises et d'administrations publiques, y compris les prêts de financement de projets.

Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises.

Nos **émissions financées** des champs d'application 1 et 2 sont calculées en multipliant le solde des prêts en cours des emprunteurs par un facteur d'émission économique, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

Émissions financées = $\sum$ (Solde de prêts en cours $_c$ x Facteur d'émission)

Où c = emprunteur

Tous les emprunteurs sont calculés selon une cote de qualité des données du PCAF de 5. En raison de la faible cote de qualité des données du PCAF, nous ne divulguons pas les émissions financées absolues ni l'intensité des émissions économiques et physiques pour l'ensemble de notre portefeuille. Nous divulguons des données directionnelles, comme les concentrations d'émissions sectorielles.

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Facteurs d'émission	Base de données des facteurs d'émission du PCAF (facteurs d'émission économiques sectoriels et régionaux Exiobase) rajustée annuellement en fonction de l'inflation.

4. Méthodes propres au secteur

4.1 Production pétrolière et gazière en amont

Portée

Nous incluons les prêts au bilan, y compris les prêts de financement de projets, aux emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont, définis comme les emprunteurs classés dans les codes Extraction de pétrole brut et Extraction de gaz naturel du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), parce qu'ils constituent la principale source des émissions de la chaîne de valeur du secteur pétrolier et gazier.

Nous calculons séparément les émissions des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs, ainsi que les émissions du champ d'application 3 liées à la combustion de leurs produits pétroliers ou gaziers.

Émissions des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs

Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO_2) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de l'entreprise}_c)$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit, selon que l'emprunteur est une société fermée ou ouverte :

Sociétés fermées[3] :

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dette}_c}$$

Sociétés ouvertes[4]:

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_c}$$

Où c = emprunteur

Les **émissions des champs d'application 1 et 2 de l'entreprise** sont obtenues ou estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les données sur les **émissions déclarées** publiquement des entreprises proviennent de S&P Capital IQ Pro ou de rapports publics, ce qui donne une cote de qualité des données du PCAF de 1 si les données sont vérifiées par un tiers, ou de 2 si les données ne sont pas vérifiées par un tiers[5].
- Lorsque les données sur les émissions de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars des revenus** de l'entreprise en fonction des émissions déclarées publiquement des entreprises, ce qui donne une cote de qualité des données de 4[6].
- Lorsque les données sur les émissions et les revenus de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen p**ar million de dollars des prêts en cours** en fonction des émissions déclarées publiquement des entreprises, ce qui donne une cote de qualité des données de 5[7].

[3] Lorsque les capitaux propres et/ou la dette ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif.

[4] Si les données nécessaires au calcul d'un facteur d'attribution pour les sociétés ouvertes ne sont pas disponibles, nous utilisons l'approche du facteur d'attribution pour les sociétés fermées. Si le facteur d'attribution d'une société ouverte ou fermée est supérieur à 100 %, nous supposons qu'il est de 100 %.

[5] Lorsque nous avons établi notre base de référence, les facteurs d'émission économiques tirés de la base de données du PCAF ont été pris en compte aux fins d'utilisation, mais ont donné des résultats très variables et surévalués par rapport aux émissions déclarées. Nous avons évalué la corrélation entre les émissions déclarées et les revenus et prêts en cours des entreprises afin d'extrapoler aux emprunteurs lorsque les données sur les émissions ne sont pas disponibles. Les données sur les émissions divulguées de l'entreprise ne sont pas toujours comparables ou certifiées par une source externe, et nous reconnaissons que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées pourraient différer des données réelles de l'entreprise si ces données étaient connues.

[6] En 2024, il n'y avait pas suffisamment d'emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont qui divulguaient leurs émissions de GES, alors nous avons appliqué un facteur d'émission moyen fondé sur les deux dernières années d'analyse pour les cotes de qualité des données 4 et 5.

[7] Ibid.

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Émissions divulguées publiquement avec vérification par un tiers	1
Émissions divulguées publiquement sans vérification par un tiers	2
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Mesures

Les émissions financées des champs d'application 1 et 2 (en kt éq. CO_2) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.
L'intensité économique des émissions (t éq. CO_2 par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\Sigma\ \text{Émissions financées}_c}{\Sigma\ \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

L'intensité des émissions physiques (t éq. CO_2/TJ) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la production de l'emprunteur pour les emprunteurs, lorsque des données sur la production sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\Sigma\ \text{Émissions financées}_{c1}}{\Sigma\ (\text{Facteur d'attribution}_{c1} \times \text{Production de l'entreprise}_{c1})}$$

Où c_1 = emprunteurs pour lesquels des données sur la production sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\Sigma\ (\text{Cote de qualité des données}_c \times \text{Valeur des prêts en cours}_c)}{\Sigma\ \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Émissions déclarées de l'emprunteur	Sources de données internes, S&P Trucost Capital IQ ou déclarations publiques de l'entreprise
Mesures financières de l'emprunteur	
Données sur la production de l'emprunteur	
Facteurs d'émission	Intensité moyenne de l'emprunteur à l'aide des données énumérées ci-dessus

Émissions du champ d'application 3 de nos emprunteurs

Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les émissions de CO_2 en aval du champ d'application 3 provenant de la combustion finale du produit pétrolier ou gazier produit par nos emprunteurs[8,9].

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \Sigma\ (\text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de l'entreprise}_c)$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit, selon que l'emprunteur est une société fermée ou ouverte :

Sociétés fermées[10]:

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dette}_c}$$

Sociétés ouvertes[11] :

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_c}$$

Où c = emprunteur

[8] Les gaz à effet de serre autres que le CO_2 sont exclus en raison de leur faible importance relative.

[9] Nous supposons que la totalité du pétrole et du gaz produits est brûlée, mais certains produits pétroliers et gaziers peuvent avoir d'autres utilisations et des profils d'émissions différents du champ d'application 3, comme les plastiques et d'autres produits pétrochimiques.

[10] Lorsque les capitaux propres et/ou la dette des entreprises ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif.

[11] Si les données nécessaires au calcul d'un facteur d'attribution pour les sociétés ouvertes ne sont pas disponibles, nous utilisons l'approche du facteur d'attribution pour les sociétés fermées. Si le facteur d'attribution d'une société ouverte ou fermée est supérieur à 100 %, nous supposons qu'il est de 100 %.

Les **émissions du champ d'application 3 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les émissions sont **estimées** en appliquant des facteurs d'émission par défaut internationaux à la **production à l'échelle de l'emprunteur** de pétrole, de gaz naturel ou de liquides de gaz naturel, ce qui donne une cote de qualité des données de 3[12].
- Lorsque les données sur la production de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars de revenus** de l'entreprise en fonction des émissions estimées provenant de la production de l'emprunteur, ce qui donne une cote de qualité des données de 4[13,14].
- Lorsque les données sur la production et les revenus de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars des prêts en cours** en fonction des émissions estimées provenant de la production de l'emprunteur, ce qui donne une cote de qualité des données de 5[15].

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide des données sur la production pétrolière et gazière	3
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Mesures

Les émissions financées du champ d'application 3 (en $ktCO_2$) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'intensité économique des émissions (tCO_2 par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\Sigma \text{ Émissions financées}_c}{\Sigma \text{ Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

L'intensité des émissions physiques (tCO_2/TJ) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la production de l'emprunteur pour les emprunteurs, lorsque des données sur la production sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\Sigma \text{ Émissions financées}_{c1}}{\Sigma \left(\text{Facteur d'attribution}_{c1} \times \text{Production de l'entreprise}_{c1}\right)}$$

Où c_1 = emprunteurs pour lesquels des données sur la production sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\Sigma \left(\text{Cote de qualité des données}_c \times \text{Valeur des prêts en cours}_c\right)}{\Sigma \text{ Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Émissions déclarées de l'emprunteur	Sources de données internes, S&P Trucost Capital IQ ou déclarations publiques de l'entreprise
Mesures financières de l'emprunteur	
Données sur la production de l'emprunteur	
Facteurs d'émission	Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Intensité moyenne de l'emprunteur à l'aide des données énumérées ci-dessus

[12] Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre pour les facteurs d'émission internationaux du champ d'application 3.

[13] Lorsque nous avons établi notre base de référence, les facteurs d'émission économiques tirés de la base de données du PCAF ont été pris en compte aux fins d'utilisation, mais ont donné des résultats très variables et surévalués par rapport aux émissions déclarées. Nous avons évalué la corrélation entre les émissions estimées liées à la production et les revenus et prêts en cours des entreprises afin d'extrapoler aux emprunteurs lorsque les données sur les émissions ne sont pas disponibles. Nous reconnaissons que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées pourraient diverger des données réelles de l'entreprise si ces données étaient connues.

[14] En 2024, il n'y avait pas suffisamment d'emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont qui divulguaient leurs émissions de GES, alors nous avons appliqué un facteur d'émission moyen fondé sur les deux dernières années d'analyse pour les cotes de qualité des données 4 et 5.

[15] Ibid.

4.2 Production d'électricité

Portée

Nous incluons les prêts au bilan, y compris les prêts de financement de projets, aux producteurs d'électricité spécialisés du Canada et des États-Unis, ainsi que la part de production d'électricité des entreprises des secteurs de la distribution d'électricité et de gaz naturel[16].

Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO_2) des champs d'application 1. Les émissions du champ d'application 2 associées à l'électricité utilisée dans les activités des installations de production d'électricité ne sont pas significatives et n'ont pas été calculées.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de l'entreprise}_c)$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit, selon que l'emprunteur est une société fermée ou ouverte :

Sociétés fermées[17] :

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dette}_c}$$

Sociétés ouvertes[18] :

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_c}$$

Où c = emprunteur

Les **émissions du champ d'application 1 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les données sur les **émissions déclarées** publiquement des entreprises proviennent de S&P Capital IQ Pro ou de rapports publics de l'entreprise, ce qui donne une cote de qualité des données du PCAF de 1 si les données sont vérifiées par un tiers, ou de 2 si les données ne sont pas vérifiées par un tiers. Le pourcentage de la partie production d'électricité des revenus de l'entreprise est appliqué aux émissions déclarées; la part autre que de production est exclue de cette analyse sectorielle.
- Lorsque les données sur les émissions déclarées de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées à partir des données sur la production d'électricité** par type de carburant (gaz, charbon, autres produits du pétrole, énergie solaire, énergie éolienne, etc.) au moyen de facteurs d'émission nationaux ou régionaux accessibles au public, ce qui donne une cote de qualité des données de 3. Les émissions provenant de la production d'énergie renouvelable[19] et d'énergie nucléaire sont présumées être nulles, conformément aux facteurs d'émission du PCAF.
- Lorsque les données sur les émissions et la production déclarées par les entreprises ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** à l'aide des données sur les revenus et des facteurs d'émission. Pour la portion liée à la production d'électricité de l'entreprise, les données de production sont réparties par type de carburant (gaz, charbon, autres produits du pétrole, énergie solaire, énergie éolienne, etc.) et un facteur d'émission moyen **par million de dollars de revenus de l'entreprise** en fonction des émissions estimées provenant de la production d'électricité est appliqué, ce qui donne une cote de qualité des données de 4[20].
- Lorsque les données sur les émissions, la production et les revenus déclarées par l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen du risque lié aux prêts en cours et d'un facteur d'émission. Pour la portion liée à la production d'électricité de l'entreprise, les données sur le risque de crédit sont réparties par type de carburant (gaz, charbon, autres produits du pétrole, énergie solaire, énergie éolienne, etc.) et un facteur d'émission moyen **par million de dollars de prêts en cours de l'entreprise** en fonction des émissions estimées provenant de la production d'électricité est appliqué, ce qui donne une cote de qualité des données de 5[21].

[16] Les émissions résultant des activités non liées à la production d'électricité d'une entreprise (p. ex., distribution d'électricité) sont estimées en fonction de la répartition des revenus et sont exclues.
[17] Lorsque les capitaux propres et/ou la dette ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif.
[18] Si les données nécessaires au calcul d'un facteur d'attribution pour les sociétés ouvertes ne sont pas disponibles, nous utilisons l'approche du facteur d'attribution pour les sociétés fermées. Si le facteur d'attribution d'une société ouverte ou fermée est supérieur à 100 %, nous supposons qu'il est de 100 %.
[19] Les sources de production d'énergie renouvelable comprennent l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique et la biomasse/les déchets.
[20] Lorsque nous avons établi notre base de référence, les facteurs d'émission économiques tirés de la base de données du PCAF ont été pris en compte, mais ont donné des résultats très variables et surévalués par rapport aux émissions déclarées. Nous avons évalué la corrélation entre les émissions déclarées et les revenus et prêts en cours des entreprises afin d'extrapoler aux emprunteurs lorsque les données sur les émissions ne sont pas disponibles. Nous reconnaissons que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées pourraient diverger des données réelles de l'entreprise si ces données étaient connues.
[21] Ibid.

TABLE DES MATIÈRES

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Divulgation publique avec vérification par un tiers	1
Divulgation publique sans vérification par un tiers	2
Estimation à l'aide des données sur la production d'électricité	3
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Mesures

Les émissions financées du champ d'application 1 (en kt éq. CO_2) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'intensité économique des émissions (t éq. CO_2 par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\Sigma \text{ Émissions financées}_c}{\Sigma \text{ Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

L'intensité des émissions physiques (t éq. CO_2/MWh) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la production de l'emprunteur pour les emprunteurs, lorsque des données sur la production sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\Sigma \text{ Émissions financées}_{c1}}{\Sigma \text{ (Facteur d'attribution}_{c1} \text{ x Production de l'entreprise}_{c1})}$$

Où c_1 = emprunteurs pour lesquels des données sur la production sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\Sigma \text{ (Cote de qualité des données}_c \text{ x Valeur des prêts en cours}_c)}{\Sigma \text{ Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

La part de la production d'électricité à faibles émissions de carbone est calculée comme la valeur proportionnelle des prêts en cours pour le pourcentage des activités de production d'électricité des entreprises provenant de sources à faibles émissions de carbone[22].

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Émissions déclarées de l'emprunteur	Sources de données internes, S&P Trucost Capital IQ ou déclarations publiques de l'entreprise
Mesures financières de l'emprunteur	
Données sur la production de l'emprunteur	
Facteurs d'émission	Canada : Rapport d'inventaire national du Canada États-Unis : Rapport eGRID de l'Environmental Protection Agency (EPA) International : Base de données Ember Intensité moyenne de l'emprunteur à l'aide des données énumérées ci-dessus

4.3 Agriculture

Portée

Nous incluons les prêts au bilan aux emprunteurs agricoles, définis comme les emprunteurs classés dans les codes SCIAN qui couvrent la production agricole, y compris la production de cultures, la production animalière (bétail, volaille, poisson) et les activités connexes.

Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO_2) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum \text{(Facteur d'attribution}_c \text{ x Émissions de l'entreprise}_c)$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d. la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit :

Sociétés fermées[23]:

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dette}_c}$$

Où c = emprunteur

[22] Nous définissons les sources à faibles émissions de carbone comme des sources d'énergie renouvelable (p. ex., l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la biomasse et d'autres énergies renouvelables) et d'énergie nucléaire.

[23] Lorsque les capitaux propres et/ou la dette ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif. Une part négligeable de notre portefeuille du secteur de l'agriculture est composée de sociétés ouvertes; nous calculons le facteur d'attribution en supposant que toutes les sociétés sont fermées. Si le facteur d'attribution d'une société ouverte ou fermée est supérieur à 100 %, nous supposons qu'il est de 100 %.

Les **émissions des champs d'application 1 et 2 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Lorsque les revenus de l'emprunteur sont connus, nous appliquons les facteurs d'émission sectoriels et régionaux Exiobase **par million de dollars des revenus de l'entreprise** tirés de la base de données des facteurs d'émission du PCAF, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque les données sur les revenus de l'entreprise ne sont pas disponibles, nous appliquons les facteurs d'émission sectoriels et régionaux Exiobase **par million de dollars des prêts en cours tirés de la base de données** des facteurs d'émission du PCAF, ce qui donne une cote de qualité des données de 5.

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

Mesures

Les émissions financées des champs d'application 1 et 2 (en kt éq. CO_2) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'intensité économique des émissions (t éq. CO_2 par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\Sigma \text{ Émissions financées}_c}{\Sigma \text{ Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

L'intensité des émissions physiques n'est pas calculée en raison des limites relatives à l'obtention de données sur la production cohérentes pour l'ensemble des emprunteurs agricoles :

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\Sigma \left(\text{Cote de qualité des données}_c \times \text{Valeur des prêts en cours}_c\right)}{\Sigma \text{ Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Facteurs d'émission	Base de données des facteurs d'émission du PCAF (facteurs d'émission économiques sectoriels et régionaux Exiobase) rajustée annuellement en fonction de l'inflation.

4.4 Immobilier commercial

Portée

Nous incluons les prêts au bilan aux fins d'achat, de gestion ou de refinancement d'immeubles commerciaux et les prêts aux fins d'immeubles résidentiels productifs de revenus au Canada[24]. Ces prêts sont utilisés pour financer une propriété que le propriétaire/l'investisseur utilise ou loue pour générer des revenus (p. ex., commerces de détail, hôtels, bureaux, immeubles industriels ou multifamiliaux).

Nous excluons le financement des terrains, de la construction et de la rénovation de propriétés en raison des difficultés méthodologiques liées à l'estimation des émissions qui découlent de ces activités – une limite reconnue par le PCAF. Cela exclut aussi le financement à des sociétés de placement immobilier, qui correspond surtout à des prêts à usage général par les entreprises.

[24] Cela comprend les propriétés résidentielles détenues par des investisseurs.

Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour l'immobilier commercial et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO_2) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions de l'immeuble, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_b \times \text{Émissions de l'immeuble}_b)$$

Où b = immeuble

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'immeuble) est calculé comme suit[25]:

$$\text{Facteur d'attribution}_b = \frac{\text{Solde en cours}_b}{\text{Valeur de la propriété à l'établissement}_b}$$

Où b = immeuble

Les **émissions de l'immeuble** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Lorsque le type d'immeuble, l'emplacement et la superficie sont connus, les émissions sont **estimées en appliquant des facteurs d'émission (t éq. CO_2/m²)**, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque la superficie n'est pas connue, les émissions sont **estimées en appliquant des facteurs d'émission (t éq. CO_2/immeuble ou unité)**, ce qui donne une cote de qualité des données de 5.

Dans notre portefeuille, les prêts peuvent être garantis par plusieurs propriétés. En pareil cas, nous attribuons une partie du prêt en cours, et des données sur la taille du projet le cas échéant, à chaque propriété du portefeuille de garanties connexe en fonction de la valeur totale du portefeuille de garanties.

Dans le cas des prêts hypothécaires à l'habitation générateurs de revenus, nous calculons les émissions financées selon la même approche que pour les prêts hypothécaires à l'habitation (voir la section 4.5. sur l'immobilier résidentiel).

Nous attribuons aux immeubles une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide de la superficie de la propriété et des facteurs d'émission provinciaux (t éq. CO_2/m²) selon le type de propriété	4
Estimation à l'aide des facteurs d'émission provinciaux fondés sur le nombre d'immeubles ou par logement (t éq. CO_2/immeuble ou unité) par type de propriété	5

Mesures

Les émissions financées des champs d'application 1 et 2 (en kt éq. CO_2) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'intensité économique des émissions (t éq. CO_2 par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions de la propriété divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\Sigma\ \text{Émissions financées}_b}{\Sigma\ \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

L'intensité des émissions physiques (kg éq. CO_2/m²) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la taille de la propriété, lorsque des données sur la taille de la propriété sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\Sigma\ \text{Émissions financées}_{b1}}{\Sigma\ (\text{Facteur d'attribution}_{b1} \times \text{Taille de la propriété}_{b1})}$$

Où b_1 = immeubles pour lesquels des données sur la taille de la propriété sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque immeuble, pondérée par le solde des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\Sigma\ (\text{Cote de qualité des données}_b \times \text{Valeur des prêts en cours}_b)}{\Sigma\ \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

[25] Lorsqu'un facteur d'attribution ne peut pas être calculé en raison de la disponibilité des données, nous supposons une attribution de 100 %. Pour la valeur de la propriété à l'établissement, nous maintenons la valeur de la propriété utilisée dans le calcul de l'année de référence statique et fixe pour les années subséquentes. Si ce n'est pas possible, nous utilisons la valeur la plus récente de la propriété.

Sources des données

Types de données	Source des données
Risque lié à l'immobilier commercial de BMO	Sources de données internes
Consommation moyenne d'énergie du type de propriété (pour les propriétés résidentielles génératrices de revenus)	Ressources naturelles Canada (RNCan)
Facteurs d'émission[26]	Base de données des facteurs d'émission du PCAF (immobilier commercial) Rapport d'inventaire national du Canada (propriétés résidentielles génératrices de revenus)

4.5 Immobilier résidentiel

Portée

Nous incluons les prêts au bilan pour l'achat ou le refinancement de propriétés résidentielles canadiennes, y compris les prêts hypothécaires établis par BMO et les prêts hypothécaires établis par des tiers détenus par BMO. Nous incluons les prêts hypothécaires pour les immeubles détenus par des investisseurs dans notre analyse du secteur de l'immobilier commercial (voir la section 4.4, Immobilier commercial). Nous excluons les marges de crédit sur valeur domiciliaire, conformément à la norme du PCAF.

Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour l'immobilier résidentiel et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO_2) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions de la propriété, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_b \times \text{Émissions de l'immeuble}_b)$$

Où b = immeuble

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'immeuble) est calculé comme suit[27]:

$$\text{Facteur d'attribution}_b = \frac{\text{Solde en cours}_b}{\text{Valeur de la propriété à l'établissement}_b}$$

Où b = immeuble

Les **émissions des champs d'application 1 et 2 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Lorsque la superficie est connue, la consommation d'énergie est **estimée** au moyen de la **consommation d'énergie annuelle moyenne du ménage** par type d'énergie (p. ex., gaz naturel, mazout, électricité) par province et par type de bâtiment. Les émissions de l'immeuble sont estimées en appliquant des facteurs d'émission par type d'énergie, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque la superficie n'est pas connue, les émissions sont **estimées** en appliquant les facteurs d'émission provinciaux calculés par BMO par immeuble par type de bâtiment, ce qui donne une cote de qualité des données de 5[28].

Nous attribuons à chaque immeuble une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation fondée sur la superficie et les données provinciales sur la consommation d'énergie selon le type de propriété	4
Estimation à l'aide des facteurs d'émission provinciaux par immeuble	5

[26] Nous utilisons les facteurs d'émission les plus récents disponibles pour calculer les émissions.

[27] Lorsqu'un facteur d'attribution ne peut pas être calculé en raison de la disponibilité des données ou si le facteur d'attribution d'une propriété est supérieur à 100 %, nous supposons qu'il est de 100 %.

[28] Les facteurs d'émission provinciaux calculés par BMO sont calculés à l'aide des données de Ressources naturelles Canada et du Rapport d'inventaire national du Canada.

Mesures

Les émissions financées des champs d'application 1 et 2 (en kt éq. CO_2) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'intensité économique des émissions (t éq. CO_2 par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions de la propriété divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\Sigma\ \text{Émissions financées}_b}{\Sigma\ \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

L'intensité des émissions physiques (kg éq. CO_2/m^2) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la taille de la propriété, lorsque des données sur la taille de la propriété sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\Sigma\ \text{Émissions financées}_{b1}}{\Sigma\ (\text{Facteur d'attribution}_{b1}\ \text{x Taille de la propriété}_{b1})}$$

Où b_1 = immeubles pour lesquels des données sur la taille de la propriété sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque immeuble, pondérée par le solde des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\Sigma\ (\text{Cote de qualité des données}_b\ \text{x Valeur des prêts en cours}_b)}{\Sigma\ \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

Sources des données

Point de données	Source des données
Risque lié aux prêts hypothécaires de BMO	Sources de données internes
Consommation d'énergie moyenne du ménage par type de propriété	Ressources naturelles Canada (RNCan)
Facteurs d'émission	Rapport d'inventaire national (RIN) du Canada

5. Gestion des données

5.1 Limites relatives aux données

Il y a des limites reconnues en matière de données et des défis connexes liés à l'estimation des émissions financées. Nos calculs sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Nous reconnaissons que ces hypothèses peuvent produire des résultats qui peuvent être sensiblement différents des émissions financées calculées à l'aide des données déclarées réelles. Voici les principales limites relatives aux données :

- **Disponibilité des données :** La disponibilité de données complètes, précises et comparables présente un défi à l'échelle du secteur. L'estimation des émissions financées de la Banque est mise à l'épreuve par le manque d'uniformité des déclarations des entreprises et les retards dans la déclaration des émissions.
- **Qualité et fiabilité des données:** Nous visons à faire correspondre les données sur la production et les émissions ou les données financières des clients au solde de leurs prêts en cours de la même année afin d'améliorer la fiabilité des estimations. Les échéanciers mal harmonisés et l'évolution des méthodes de déclaration des clients peuvent limiter notre confiance à l'égard des estimations des émissions. Pour combler les écarts d'échéanciers, nous déclarons les émissions financées avec un décalage d'un an afin d'intégrer les émissions déclarées des clients, dans la mesure du possible.
- **Approvisionnement en données :** Nos estimations des émissions financées s'appuient sur les données de clients et de tiers (p. ex., données de production, d'émission ou financières) provenant de différentes sources. Bien que ces sources soient considérées comme adaptées à l'utilisation prévue, elles ne sont pas vérifiées de façon indépendante, et les hypothèses sous-jacentes peuvent varier. Nous travaillons à automatiser nos processus d'approvisionnement en données et de calcul afin d'élargir notre analyse à davantage d'actifs et d'améliorer la qualité et la fiabilité des données. Nous reconnaissons le risque inhérent associé aux données obtenues manuellement et concevons des processus et des contrôles pour aider à atténuer ces risques. Qui plus est, l'évolution des normes et des méthodes peut avoir une incidence sur les données de tiers (p. ex., les facteurs d'émission) et ainsi influencer nos estimations de l'empreinte et nos cibles connexes.
- **Fluctuations de l'inventaire des émissions de GES :** Les estimations des émissions financées peuvent varier d'une année à l'autre en raison de plusieurs facteurs, comme l'évolution du portefeuille de la Banque, les changements dans la production ou les émissions des clients et la disponibilité des données. Voici deux autres facteurs pouvant entraîner des fluctuations :
  1. Volatilité des marchés – Les facteurs d'attribution relatifs aux prêts aux entreprises sont fondés sur la valeur de l'entreprise, qui peut être sensible aux conditions du marché. Cette variabilité peut avoir une incidence sur les émissions attribuées, même si les émissions des clients ou notre exposition au risque de crédit demeurent inchangées, ce qui limite la comparabilité des tendances d'une année à l'autre.
  2. Valeur de l'exposition – Conformément à la norme PCAF, nous utilisons les soldes des prêts en cours à la fin de l'année pour calculer les émissions financées. Toutefois, les clients qui tirent parti d'un crédit autorisé précédemment octroyé année après année peuvent causer des fluctuations qui ne sont pas liées à leurs activités réelles donnant lieu à des émissions ou aux décisions de crédit de BMO. Afin d'améliorer l'uniformité, nous envisageons de calculer et de communiquer un deuxième ensemble d'estimations des émissions en fonction des valeurs d'emprunt autorisées.

Compte tenu de l'évolution de la réglementation relative aux émissions, de l'approvisionnement en données et des améliorations apportées aux méthodes, nous pourrions devoir périodiquement recalculer ou réévaluer nos émissions historiques et peut-être redéfinir nos cibles de réduction des émissions (voir Mise en garde). Nous suivons des procédures internes pour déterminer quand et comment retraiter les mesures des émissions.

5.2 Qualité des données

L'approche de BMO est guidée par les principes de pertinence, d'exhaustivité, d'uniformité, d'exactitude et de transparence du Protocole des GES, ainsi que les principes de reconnaissance, de mesure, d'attribution, de qualité des données et de divulgation du PCAF. Nous respectons les lignes directrices du Protocole des GES et du PCAF sur la façon de traiter les lacunes, les incertitudes et les estimations en matière de données, et sur la façon d'effectuer les contrôles qualité, les validations et les vérifications des données. Nous accordons la priorité aux données dont la cote de qualité des données du PCAF est la plus élevée, comme il est décrit à la section 4, Méthodes propres au secteur. Les vérifications de la qualité des données sont effectuées par l'analyste responsable de la préparation des calculs et par au moins un autre vérificateur.

5.3 Contrôles internes et certification de tiers

Nous nous efforçons de produire un inventaire des émissions financées complet, précis, fiable et transparent. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre des contrôles qui sont exécutés par nos équipes qui préparent l'inventaire des émissions.

Chaque année, BMO embauche un tiers indépendant pour effectuer une certification limitée des mesures d'émissions financées déclarées, conformément aux normes canadiennes de missions de certification (NCMC) 3000, Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques, et NCMC 3410, Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre. Les déclarations de certification se trouvent sur notre site Web : bmo.com/durabilite.

TABLE DES MATIÈRES

Mise en garde concernant les méthodes et les données

Les méthodes de BMO ainsi que la nature et la source des données utilisées demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Nos méthodes de calcul des émissions sont guidées par des normes reconnues à l'échelle internationale (norme PCAF, Protocole des GES), mais la disponibilité de données complètes, de grande qualité et vérifiables sur les émissions de GES demeure un défi pour le secteur. Ces normes orientent les méthodologies de mesure et la divulgation de nos émissions de GES; ces directives sont interprétées et appliquées à notre discrétion, comme il est décrit dans le présent document. Les calculs des émissions de GES sont fondés sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Ces hypothèses et estimations peuvent s'appliquer sur une période plus longue que bon nombre de nos autres déclarations. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. À la lumière de ce qui précède, nous nous attendons à ce que certaines déclarations fondées sur de telles méthodologies et données soient modifiées, mises à jour ou reformulées à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodologies continueront de s'améliorer.

Autres avis juridiques

Le présent document comprend des divulgations volontaires concernant les méthodologies et les données relatives aux émissions de GES qui ne sont pas nécessairement incorporées dans nos exigences de divulgation lorsque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Rien dans le présent document ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument de BMO ou de ses sociétés affiliées, ou ne constitue une invitation, une recommandation ou une incitation à entreprendre une activité de placement, ou n'en fait partie, et aucune partie du présent document ne doit servir de base à une décision de contrat, d'engagement ou de placement, quelle qu'elle soit. Les références de tiers, les références de sites Web et les liens contenus dans le présent document sont fournis à des fins de commodité seulement, et le contenu des sites Web mentionnés n'est pas inclus par renvoi dans le présent document. Ces références de tiers, références de sites Web et liens n'impliquent aucune affiliation, aucune commandite et aucun endossement.

26-0281